



12 octobre 2026

COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL

SÉCURITÉ PRIVÉE :

NÉGOCIATIONS SALARIALES DE BRANCHE : 1 % ÇA NE SUFFIT PAS !

L'ensemble des organisations syndicales de la branche a revendiqué une augmentation générale de 10 % des salaires.

Face à cette demande, les organisations patronales proposent seulement 1 %.

Pour l'intersyndicale, cette proposition est inacceptable. Alors que l'inflation continue d'éroder le pouvoir d'achat, 1 % ne constitue pas une augmentation réelle, mais une nouvelle perte de pouvoir d'achat pour les salariés.

Les exigences de notre profession ne cessent d'augmenter. Pourtant, les rémunérations restent, pour de nombreux agents de prévention et de sécurité, au niveau du SMIC ou à peine au-dessus.

LES ORGANISATIONS SYNDICALES ONT DÉCIDÉ D'AGIR COLLECTIVEMENT

Face à l'absence de réponse salariale sérieuse, l'intersyndicale engagera la dénonciation des accords d'entreprises relatifs à la modulation du temps de travail.

Cette démarche débutera dans des entreprises adhérentes de syndicats patronaux, qui refusent d'entendre les revendications des salariés et qui ne font pas du dialogue social une priorité.

POURQUOI CETTE DÉMARCHÉ ?

Les accords de modulation permettent aux entreprises d'organiser le temps de travail sur une période de référence et limitent le paiement des heures supplémentaires.

Lorsque les employeurs refusent de reconnaître le travail des salariés par une augmentation digne de ce nom, il est légitime de remettre en cause ces dispositifs afin de redonner du pouvoir d'achat aux agents de sécurité.

En l'absence d'accord de modulation, les heures effectuées au-delà de la durée légale doivent être rémunérées comme des heures supplémentaires, conformément à la loi et au code du travail.

LES EMPLOYEURS ONT LE CHOIX

- Ouvrir de véritables négociations salariales.
- Ou assumer les conséquences de leur refus.

L'intersyndicale participera à la conférence sociale proposée par le GES, dans un esprit de dialogue et de responsabilité. Mais cette participation ne saurait remplacer des mesures concrètes pour les agents de sécurité qui subissent aujourd'hui une dégradation continue de leur pouvoir d'achat.



Communiqué intersyndical – Branche de la sécurité privée : Négociations salariales : 1% ça en suffit pas.

TOUS MOBILISÉS LE 25 NOVEMBRE !

Après la proposition inacceptable de 1 % d'augmentation, l'intersyndicale appelle l'ensemble des agents de prévention et de sécurité à participer massivement à la journée nationale de mobilisation du 25 novembre.

Nos salaires ne peuvent plus rester au niveau du SMIC pendant que les exigences du métier augmentent sans cesse.

Le 25 novembre,

faisons entendre notre colère et nos revendications partout sur le territoire.

NOS EXIGENCES

- 10 % d'augmentation des salaires
- Revalorisation des accessoires de salaire

**POUR NOS SALAIRES POUR NOTRE POUVOIR D'ACHAT ENSEMBLE,
FAISONS-NOUS ENTENDRE !**

Contacts Presse:

CFDT : Franck BERNARD 06 33 41 47 93
CGT : Djamel BENOTMANE 06 69 02 46 75
CFTC : Pascal RITTER 06 88 08 04 06
FO : Dominique DESCHAMPS 06 85 12 96 90
SUD : William TICHIT 06 98 56 05 70
UNSA : Charles MIGAN 06 20 39 10 04